

Contribution d'ordre générale

L'objet de cette contribution est d'épurer le document de toute visée nominative.

En effet, il est indispensable à mon sens de ne jamais nommer les personnes visées ; on doit se limiter à citer leurs qualités ou leurs fonctions et ce, afin de ne pas être taxé d'Anti-X ou Anti-Y

Rappelons que nous éditons un document programmatique **qui doit être tourné vers l'avenir** et non pas le présent et/ou le passé ; aussi, il me semble mal venu de décrire notre point de vue sur la négation de ce que fait / font nos « concurrents »

Il est de plus à noter que ces modifications se réaliseront sans ou avec une très faible perte d'information : En effet, tout un chacun sait qui est l'actuel Président de la République ou le chef du Gouvernement.

Les seules exceptions que je propose se situent dans le paragraphe concernant la gouvernance : il s'agit de citer alors des faits supposés avérés avant alors visé des personnes es-qualité.

Seraient ainsi touchés, les paragraphes:

§2.2 – 3^{ème} alinéa

Mais la crise économique n'est pas la seule responsable de cette faillite. La politique budgétaire conduite par ~~Nicolas Sarkozy~~ le Gouvernement et le Président de la République n'a fait qu'aggraver les errements du passé (voir le livre de Jean Peyrelevade : « *Sarkozy : l'erreur historique* »).

§2.2 – Paragraphe précédent le point 3.

Par ailleurs, une fiscalité plus écologique est nécessaire. Il faut notamment progressivement remplacer une part importante de la fiscalité du travail par une fiscalité écologique. La taxe carbone telle qu'envisagée par ~~le Gouvernement Nicolas Sarkozy et le Président de la République~~ n'est ni efficace ni équitable.

§2.3 – 6^{ème} alinéa

Constatons, par exemple, pour ne prendre que le cas des énergies renouvelables, depuis deux ans le décalage entre le discours du Grenelle de l'environnement et la création de mesures législatives ou réglementaires venant freiner des filières comme l'éolien, la biomasse ou l'hydraulique au même moment où de manière unilatérale ~~le Président de la République Nicolas Sarkozy~~ donnait son feu vert à de nouveaux EPR à 3 milliards l'unité.

§2.3 – Dernier alinéa

A ce jour, les plans nationaux n'ont pas été à la hauteur. Il faut ainsi lancer un grand emprunt européen, l'emprunt de l'avenir. Un emprunt national et non coordonné, comme envisagé par ~~le Président de la République Nicolas Sarkozy~~, aggravera avant tout l'endettement du pays.

§2.4 – 7^{ème} alinéa

A ces phénomènes directement aggravés par la politique pensée, voulue et mise en place par le Président de la République et le Gouvernement Nicolas Sarkozy, s'ajoute une tendance structurelle observée depuis 30 ans caractérisée par une perte de compétitivité de « l'offre France », notamment sur le plan industriel.

§4.2 – 4^{ème} alinéa

Dans le même temps doit-on réprover les déclarations de du Président de la République Nicolas Sarkozy sur l'évaluation des enseignants-chercheurs, qui ont fait naître un doute malsain à leur égard.

§5.2 – 4^{ème} alinéa

Alors que le candidat Nicolas Sarkozy avait évoqué un « plan Marshall » pour les banlieues, le décalage entre les promesses et la réalité semble immense...